

Journal du Parc

N° 69 JANVIER 2026



BASTOGNE
FAUVILLERS
HABAY
LÉGLISE
MARTELANGE
NEUFCHÂTEAU
VAUX-SUR-SÛRE



Nos réalisations

À découvrir dans le Parc du Châtelet à Habay-la-Neuve

Le parc communal du Châtelet à Habay-la-Neuve, lieu prisé des promeneurs et des familles, vous dévoile aujourd’hui un tout nouveau visage, après plusieurs mois de travaux. De nouveaux aménagements touristiques viennent enrichir ces espaces, renforçant encore son identité de lieu de découverte et de détente incontournable pour les familles et les amoureux de nature. Une invitation à la balade... aux portes de la Forêt d’Anlier.

Ce vent de renouveau se prolonge également à travers une création artistique inaugurée en même temps dans le parc. Après la cigogne noire à Neufchâteau et le loup à Sibret, les artistes vannières regroupées au sein de la filière osier continuent d'exposer leurs talents. Cette année, c'est Fanny Crélot de Tontelange qui a revisité les armoiries de la commune de Habay. L'œuvre présente le chêne adextré d'un demi-sanglier ; ce sont plus de 1000 brins d'osier qui ont été assemblés sur une souche de chêne. L'œuvre est exposée devant le bâtiment de l'administration communale.



Équipe technique

Directeur :

Donatien LIESSE

Assistante :

Rose-Marie COLLIGNON

Chargés de missions :

Frida BAJRAMI, Jean-François BALTUS, Camille BONTEMPS, Annick BURNOTTE, Guillaume DE DECKER, Ingrid GUEBS, Mélanie GUELENNE, Coralie HUBERTY, Christine LECLERCQ, Aurélie LECOMTE, Célia LEMAIRE, Sophie LOX, Nicolas MAYON, Anne-Laure MONNAIE, Catherine REGAERT, Sarah RENOY, Quintia VAESSEN



Circuit des usagers de la forêt

Un itinéraire balisé vient d'être aménagé par le Parc naturel au cœur de la forêt d'Anlier, en collaboration avec le cantonnement DNF de Habay, la Maison du Tourisme Cap-Sûre Anlier et le Conseil Cynégétique. Au départ du moulin du village d'Anlier, le circuit se déploie sur 10km entièrement dans les bois, feuillus et résineux. Après un arrêt à la plateforme du paysage, vous suivrez le balisage du chemin du Harnussiau (rectangle vert barré). Au fil de la randonnée, vous découvrirez des sculptures grandeur nature représentant les usagers de la forêt. Par des plaquettes didactiques, ils vous raconteront leur métier au quotidien.

Le garde-forestier, le grand cerf, le négociant, le chasseur, le bûcheron, le cueilleur, la débardeuse à cheval, la randonneuse, le vététiste, la naturaliste...

Les trouverez-vous tous ?

Le circuit a été mis en place dans le but de sensibiliser à la multifonctionnalité de la forêt et à encourager le respect des bonnes pratiques.

Découvrez le dépliant !



parcnaturel.be/publications

Restauration des « Anciennes carrières d'Anlier »

Situées à l'est du village, les anciennes carrières d'Anlier forment un site naturel exceptionnel pour la biodiversité.

Une partie de celui-ci a été classée « Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) » en raison de la présence d'habitats et d'espèces rares, comme l'alyte accoucheur, un petit crapaud strictement protégé.

Depuis l'arrêt de l'extraction, la dynamique forestière a progressivement contribué à la fermeture du milieu, faisant disparaître mares temporaires et talus meubles, pourtant essentiels à plusieurs espèces.

En 2025, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a lancé un projet de restauration, en collaboration avec la commune de Habay et le Département Nature et Forêt. Les travaux ont consisté à déboiser le site, retravailler les plans d'eau, adoucir les berges, restaurer les talus, créer des abris pour la petite faune et creuser une nouvelle mare. Ces travaux permettent de préserver les habitats pionniers et tout un cortège d'espèces qui leur sont inféodées.

Rendez-vous au printemps pour y faire de belles observations !





Formation à la photographie paysagère

Accompagnés par le photographe Martin Dellicour, nous avons eu le plaisir de former 11 bénévoles pour devenir des « Veilleurs du paysage ».

L'objectif : réaliser des reconductions photographiques, c'est-à-dire à reprendre la même photographie depuis un point de vue défini, pour pouvoir comparer les images dans le temps. Ces clichés serviront à créer des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) afin de suivre concrètement l'évolution des paysages face au changement climatique.



La formation s'est déroulée en trois temps :

- Une soirée de théorie sur la photographie paysagère et le paramétrage d'un appareil photo ;
- Une journée de terrain pour prendre en main son appareil photo, réaliser les premières reconductions et apprendre à retoucher les photos ;
- Une soirée consacrée aux retours d'expérience et au parrainage des OPP.

Cette démarche est réalisée dans le cadre du projet Interreg Horizont Climatic.



La prochaine formation à la photographie paysagère est prévue pour le printemps 2026.

Intéressés ? Contactez-nous ! camille@parcnaturel.be jeanfrancois@parcnaturel.be

Plein succès pour notre première édition du Salon des Artisans

La première édition du Salon des Artisans, qui s'est tenue le 5 octobre 2025 à la salle du Village de Martelange, a rencontré un vif succès. Trente artisans issus du territoire du Parc étaient présents pour exposer leurs créations, partager leur savoir-faire et dialoguer avec un public curieux et enthousiaste ; près de 400 visiteurs ont été comptabilisés tout au long de la journée, témoignant de l'intérêt croissant pour l'artisanat local.

Horlogerie, couture, bougies, bijoux, céramique et bien d'autres techniques ont été mises en lumière, offrant une véritable vitrine des talents du territoire, dans une ambiance conviviale.

Parmi les moments forts, une présentation a été consacrée à la reconnaissance légale du statut d'artisan certifié¹. Un représentant du SPF Économie est intervenu pour expliquer les avantages et démarches liés au label, soulignant l'importance de valoriser et protéger le métier d'artisan.

Cet évènement a été organisé conjointement avec les ADL de notre territoire et nous réfléchissons déjà à une prochaine édition.



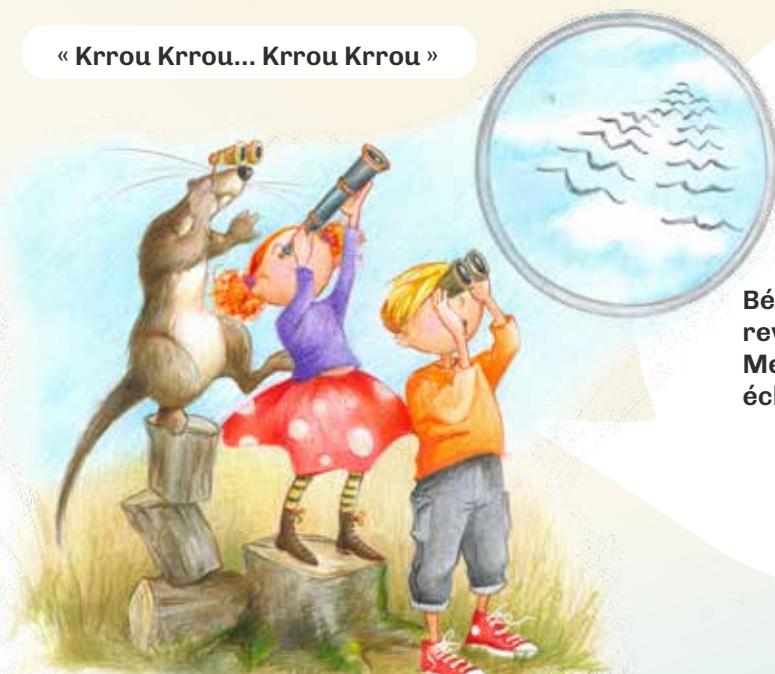
1. (Re)découvrez l'article consacré à ce sujet dans le Journal du Parc n°63 (janvier 2024).



N°63 JANVIER 2026

LE JOURNAL DES ENFANTS DU PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORêt D'ANLIER

« Krrou Krrou... Krrou Krrou »



Bégonia : « Tom, entends-tu ce ... ? »

Tom : « Prenons-nos jumelles et observons ! Hmm... On dirait des cigognes, qu'en penses-tu ? »

Bégonia : « Mais enfin, Tom ! Ce sont des grues qui reviennent après avoir passé l'hiver bien au chaud ! Mesurant jusqu'à 1m20, il s'agit du pluuuuus grand échassier d'Europe ! »

Biscotte : « Hé les amis, venez ! Je vais vous en dire plus sur ces grandes voyageuses. Suivez-moi ! »

Portrait d'une grue

Une grue adulte pèse entre 4 et 6 kg, et ses ailes, lorsqu'elles sont déployées, atteignent une envergure de 2 à 2m40... soit un peu plus que la hauteur de la porte de ta chambre !

Son corps est recouvert d'un plumage « cendré » tandis que son cou et sa tête sont noirs, traversés d'une bande blanche remontant jusqu'à l'œil. Sur le haut de sa tête, on aperçoit une petite calotte rouge : il s'agit d'une zone sans plumes dont la coloration provient des nombreux vaisseaux sanguins présents sous la peau.

Équipée de très longues pattes, la grue est parfaitement adaptée à son lieu de vie : les zones humides. Grâce à cet atout, elle se déplace facilement dans les marais, tourbières, roselières et autres étendues d'eau.

Son cou allongé agit tel un télescope qui lui permet de repérer le moindre mouvement à grande distance. Dotée d'une excellente vue, elle reste toujours sur ses gardes et au moindre signe de danger... Hop, elle décolle !

2m40 !



Migration : quand la grue annonce les saisons.

À l'approche de l'hiver, lorsque le froid arrive et que la nourriture se fait rare, les grues font leurs valises. Il est temps pour elles de rejoindre leurs quartiers d'hiver vers des régions plus chaudes où la nourriture ne manquera pas.

Les grues quittent les pays du Nord de l'Europe et volent en direction du sud-ouest : la majorité à destination de l'Espagne ou du Maroc tandis que certaines séjourneront plutôt en France ou en Allemagne.

Durant ce trajet, elles passent alors au-dessus de chez nous ! Si tu lèves les yeux au ciel, tu peux apercevoir des centaines de grues qui volent ensemble. Elles se positionnent de façon à former un V.

Cette formation leur permet d'économiser de l'énergie : la première ouvre la route et les suivantes profitent du courant d'air. Elles échangent leurs positions à tour de rôle : un vrai travail d'équipe ! Tom et Bégonia ont également remarqué que leur vol s'accompagne de cris rauques « Krrou krrrou... ».

Il s'agit d'un cri de contact qui assure la cohésion du groupe tout au long du vol. Et il en faut de la cohésion pour effectuer ce voyage d'environ 2500 km !

Après quelques mois passés dans le sud, ces grandes voyageuses reprennent la route en sens inverse. D'ailleurs, en ce début d'année, tu pourrais observer les premières grues voler vers le nord-est.

Cette fois, ce n'est pas pour trouver de quoi manger, mais pour rejoindre leur site de nidification et se reproduire. Ce trajet, appelé migration printanière, nous informe que le printemps est à nos portes.

Mais alors, combien de kilomètres la grue parcourt-elle sur une année ? km !!!!



Comment reconnaître une grue en vol ?

Pour ne pas la confondre avec un héron cendré ou une cigogne blanche, observe bien sa posture : la grue vole avec le cou et les pattes bien à l'horizontale, dans le prolongement de son corps. Or, la cigogne a les pattes et le bec inclinés vers le sol tandis que le héron, lui, replie son cou en S pendant le vol. Et n'oublie pas : les groupes de grues volent souvent en formant un V, un signe très caractéristique de ces grands migrateurs !

Carnet rose chez les grues

Si le retour des grues nous annonce la fin de l'hiver, pour elles, c'est le moment de réaliser leurs plus belles chorégraphies car il faut impérativement séduire !

Migratrice et grégaire¹ lors de ses voyages, l'espèce devient tout à coup territoriale et solitaire...

À l'écart du groupe, les couples de grues effectuent une danse nuptiale spectaculaire. Entre sauts pouvant aller jusqu'à 3 m et battements d'ailes majestueux, ce rituel a pour but pour de renforcer leur lien avant l'accouplement.

Isolé, le couple construit son nid composé d'herbes entremêlées directement au sol, près d'une zone humide. Les couples de grues donnent naissance à 1 ou 2 gruau, le doux nom porté par les poussins. Dès l'éclosion, le gruau naît équipé d'un duvet qui recouvre tout son corps et qui lui permet de quitter directement le nid pour suivre ses parents : on dit qu'il est nidifuge². Quelques mois plus tard, il est déjà l'heure d'entamer son premier long voyage.



Le savais-tu ?

La majorité des grues nichent au nord de l'Europe et en Sibérie. Pourtant, chaque année, une trentaine de couples nichent en Lorraine française. La Belgique accueille elle aussi des grues pendant la période de nidification. Depuis 2021, un couple niche chez nous tous les ans avec succès. En 2025, on comptait trois couples dans la vallée du Zwartee Beek dans le Limbourg.

À taaaable !

Omnivore, la grue se nourrit de graines, baies, bulbes mais aussi d'invertébrés, poissons, amphibiens, reptiles et de micromammifères. Son régime alimentaire varie en fonction des saisons et de la disponibilité des ressources. En hiver, son menu sera principalement végétarien alors qu'en période de reproduction : amphibiens, mollusques et autres invertébrés n'ont qu'à bien se tenir !

Défis à relever

Après avoir frôlé l'extinction, la population de grues n'a cessé d'augmenter depuis les années 70.

Autrefois victimes de la chasse et de la destruction de leur habitat, elles sont protégées depuis 1967.

Malgré cette protection, ces grandes migratrices doivent encore affronter de nombreux défis : l'adaptation au changement climatique, la cohabitation avec l'homme, la disparition des milieux humides ou encore les maladies, comme la grippe aviaire qui touche lourdement les grues ces dernières années.



1. Grégaire : qui vit en groupe. **2.** Nidifuge : animal dont le petit quitte le nid très peu de temps après sa naissance.



Jeu origami

Fabrique tes propres grues en papier !

Prends quelques feuilles de récupération, plie, marque, retourne et crée des oiseaux colorés. Une fois prêts, place-les en formation « en V ».

À toi de jouer : seul.e ou à plusieurs, amuse-toi à varier les tailles et les couleurs. Tu pourras ensuite les accrocher ou les poser pour décorer ta chambre !

Consulte cette vidéo pour t'aider au pliage :



Mission du mois (durant la période de migration) : Observons les migrants !

Enfile des vêtements chauds et sors observer les migrants qui passent au-dessus de ta tête.

Pour cela, équipe-toi d'un carnet dans lequel tu noteras toutes tes observations et, si tu en possèdes, d'une bonne paire de jumelles.

Tu pourras y compiler les informations suivantes :

- Nom de l'espèce migratrice (ici les grues mais il y a un paquet d'espèces d'oiseaux qui migrent !)
- Jour et heure de l'observation
- Nombre d'individus comptés ou une estimation
- Direction du vol

Et si tu as des photos, n'hésite pas à nous les envoyer ! [✉ contact@parcnaturel.be](mailto:contact@parcnaturel.be)

Pour aller plus loin, tu peux même renseigner tes observations sur le site observations.be.

Biscotte te souhaite d'ores et déjà de belles observations.



Un retour à pas de loup



Ce n'était plus une question de « si » mais une question de « quand ». Quand le loup allait-il poser durablement ses valises en Forêt d'Anlier ? Cette vaste hêtraie, avec ses fonds de vallées ouverts et tranquilles ainsi qu'une profusion de proies sauvages, réunit toutes les conditions pour être naturellement reconquise par ce grand prédateur. L'arrivée de ce nouveau voisin suscitant de nombreuses questions, tentons d'en apprendre un peu plus à travers cet article.

Une meute de loups est constituée d'un couple reproducteur, des louveteaux de l'année, et de jeunes des années précédentes. Les juvéniles – âgés d'1 à 3 ans – vont progressivement quitter la meute parentale à la recherche d'un nouveau territoire calme et riche en nourriture. Pendant cette période, ils sont appelés « loups dispersants » et peuvent parcourir plus d'un millier de kilomètres. Une fois installés, ils attendent un congénère du sexe opposé pour former un couple, qui défendra alors son territoire bec et ongles (ou plutôt museau et griffes) contre d'autres loups. L'année suivante, au printemps, naît leur première portée. Ils forment ainsi une nouvelle meute.

Le loup, en tant que grand prédateur, régule les populations d'ongulés sauvages (cerfs, chevreuils et sangliers) dont il se nourrit. En son absence, ces herbivores se développent sans contrainte et exercent une pression très importante sur la régénération naturelle de la forêt qui se traduit par un appauvrissement de la diversité des essences. De plus, en s'attaquant en grande partie aux animaux malades ou faibles, le loup assainit les populations et réduit le risque de propagation de maladies. En outre, les carcasses qu'il laisse nourrissent tout un cortège d'animaux charognards ou opportunistes, comme les renards, les corbeaux ou les blaireaux.

Une étude menée par le DEMNA¹ sur son régime alimentaire dans les Hautes Fagnes a montré que les proies domestiques comptaient pour 2,5% de son alimentation, contre 97,5% pour les proies sauvages. Donc, il arrive que certains loups attaquent des proies domestiques, principalement des ovins et des caprins et, plus rarement encore, des bovins et équins. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène : faible disponibilité en proies sauvages ou difficultés de les chasser, opportunisme lié à la présence d'animaux faciles à capturer, concentrés en enclos, habitudes de chasse des individus...

Néanmoins, il est possible de protéger adéquatement les troupeaux. La Région wallonne définit une Zone de Présence Permanente (ZPP) dès que la présence durable d'un (ou de plusieurs) loup(s) est confirmée. Chaque éleveur (professionnel ou amateur), propriétaire d'un troupeau (plus de dix moutons) en ZPP, est en droit de demander des moyens de protection (clôtures électrifiées temporaires ou permanentes...) et est automatiquement indemnisé en cas d'attaque de loup certain ou non-exclu.



Même si des cas d'attaques sur humains ont été documentés, pour la plupart dans un passé lointain, le loup ne représente pas un danger pour nous aujourd'hui. À l'époque, entre les 16^{ème} et 19^{ème} siècles, les densités de forêt et de gibier étaient bien plus faibles qu'aujourd'hui dans notre région, et des attaques (de loups enragés ou non) ont eu lieu – la plupart du temps sur des enfants qui gardaient des troupeaux en forêt (pacage). Aujourd'hui, il est beaucoup plus probable de se faire charger par un sanglier ou de recevoir une branche sur la tête que de se faire dévorer par le grand méchant loup.

Pour de plus amples informations sur le loup en général, les moyens de protection et d'indemnisation, rendez-vous sur la plateforme du Réseau Loup (reseauloup.be) du Service public de Wallonie.



Et si nous repensions notre manière de voyager ?



Chaque année, les grues parcourent des milliers de kilomètres, guidées par les saisons, les vents et leur mémoire ancestrale. Leur migration est un voyage patient, silencieux, profondément inscrit dans l'équilibre du vivant. Elles ne laissent derrière elles ni pollution, ni bruit, ni empreinte durable...

Et si nous pensions nous-aussi à voyager différemment ?
À nous déplacer avec respect, à suivre les rythmes de la nature et à parcourir les paysages sans les troubler ? En suivant l'exemple des grues, faisons du voyage un acte respectueux des lieux, du vivant et du temps...



© Office du tourisme de l'Église

Le tourisme durable : une façon de voyager autrement

À l'heure où les crises climatiques et sociales s'intensifient, que la biodiversité s'effondre dans le monde, repenser notre façon de voyager devient essentiel. Le tourisme durable s'impose comme une alternative responsable au tourisme de masse. C'est une nouvelle manière d'explorer le monde : plus respectueuse, plus humaine, plus consciente et authentique. Ce n'est plus une tendance, mais une nécessité pour protéger notre planète, préserver les cultures et garantir aux générations futures le droit de voyager à leur tour.

Voyager sans laisser de traces

Voyager durablement, c'est avant tout limiter son impact sur l'environnement. Cela passe par des choix conscients : respecter la faune et la flore, privilégier les transports moins polluants, opter pour des hébergements écoresponsables ou encore adopter des gestes simples comme trier ses déchets. C'est aussi prendre le temps, apprécier le voyage au même titre que la destination, en choisissant un lieu de proximité.

Respecter les cultures, soutenir les communautés

Voyager durablement, c'est placer l'humain au cœur du voyage. En choisissant de consommer local, de rencontrer les habitants..., nous devenons acteur du développement local. Notre passage peut ainsi avoir des retombées positives pour les populations visitées, loin de l'exploitation souvent associée au tourisme de masse.

Redonner du sens à l'aventure

Voyager durablement, c'est choisir et prendre le temps de pleinement apprécier des expériences authentiques et riches de rencontres. Dormir chez l'habitant, découvrir des savoir-faire traditionnels... autant d'occasions de s'immerger dans la culture d'un lieu sans la dénaturer.

Voyager moins, mais mieux

Voyager durablement, c'est choisir la qualité plutôt que la quantité. Moins de destinations, mais des séjours plus longs. Moins de consommation, mais plus d'expériences authentiques.

Voyager durablement, c'est finalement retrouver le sens du voyage : prendre le temps, redécouvrir la beauté proche de chez soi, s'ouvrir à l'autre, apprendre et s'émerveiller.



Une opportunité pour les territoires

Le tourisme durable est bon pour les voyageurs... mais pas uniquement! Les territoires ont eux-aussi tout intérêt à s'engager dans une démarche de tourisme durable. Il permet de préserver le cadre de vie, de valoriser le patrimoine et de créer des retombées positives pour tous.

Préserver plutôt que réparer

Plutôt que de subir les effets négatifs du tourisme de masse (pollution, destruction des paysages et des habitats...), le tourisme durable anticipe et protège. Il mise sur une gestion raisonnée des flux, une valorisation du patrimoine naturel et une sensibilisation des visiteurs. Il peut même générer des plus-values en terme de conservation de la nature s'il est bien pensé.

Un moteur de développement local

Le tourisme durable permet de diversifier l'économie locale et de réduire la dépendance à l'égard d'un seul secteur économique. En misant sur un tourisme à taille humaine, les territoires attirent un public respectueux, qui consomme local et reste plus longtemps. Ce sont plus de retombées économiques, pour plus d'acteurs : artisans, agriculteurs, guides, restaurateurs et hébergeurs.

Une dynamique inclusive et participative

Un tourisme respectueux des habitants, c'est un tourisme mieux accepté par les populations locales. En participant à la gestion du tourisme, elles deviennent actrices de leur territoire, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance, la fierté culturelle et la cohésion sociale.

Renforcer l'image et l'attractivité du territoire

Un territoire engagé dans le tourisme durable attire des voyageurs en quête de sens, de nature et d'authenticité. C'est un avantage concurrentiel réel, à l'heure où de plus en plus de touristes cherchent à voyager autrement.

Un cercle vertueux pour l'avenir

En misant sur le tourisme durable, les territoires s'assurent un développement équilibré et pérenne. Ils sont plus résilients face aux crises (climatiques, économiques ou sanitaires) et offrent une meilleure qualité de vie pour les habitants comme pour les visiteurs.



Le Parc naturel, destination durable

Le Parc naturel est, depuis toujours, une destination idéale pour les visiteurs en quête de nature et d'authenticité. Le slow tourism fait depuis toujours partie de son ADN et est au cœur de son action.

C'est pourquoi le Parc naturel a décidé d'aller un pas plus loin afin d'être reconnu comme destination durable à l'échelle internationale ! Pour ce faire, il s'associe avec trois autres parcs naturels wallons afin d'implémenter La Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) sur leurs territoires respectifs.

La CETD, c'est une initiative de la Fédération Europarc, la Fédération des Espaces Protégés Européens. Son but ? Promouvoir le développement d'un tourisme plus responsable et durable dans les espaces protégés. Elle repose sur un processus participatif, une mobilisation des acteurs d'un territoire qui vont définir ensemble une stratégie de développement touristique et un plan d'actions.

Le réseau de la CETD compte actuellement 93 destinations durables à travers 13 pays. Cette prestigieuse certification serait une première à l'échelle de la Belgique !

Dans la continuité de cette labellisation, le Parc naturel souhaite développer une offre de produits « tourisme de terroir 100% durables ». L'objectif est de faire découvrir à nos visiteurs les richesses de notre territoire en produits locaux tout en leur permettant de vivre des expériences touristiques variées alliant proximité et authenticité. Une belle opportunité de mettre en valeur les richesses de notre terroir et tout le savoir-faire de nos producteurs !

Construisons ensemble un tourisme durable pour notre territoire !

**Vous êtes habitant.e, commerçant.e, agriculteur.rice, artisan.e, professionnel.le du tourisme ?
Votre avis compte !**

Nous vous invitons à rejoindre un groupe de travail afin de co-construire la stratégie touristique durable et le plan d'actions de notre territoire pour les 5 prochaines années. Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Ingrid Guebs, chargée de mission tourisme.

063/60.80.81 ingrid@parcnaturel.be





Agenda



L'inclusion dans le sport, un pari qui vaut de l'or !

Des besoins spécifiques, nous en avons tous. Pour certains, ils impactent fortement le quotidien, qu'ils soient liés à l'âge, à une mobilité réduite ou à un handicap. Et si le sport peut pouvait aider ces personnes fragilisées à révéler des compétences, élargir leurs liens sociaux et profiter de la nature ?

Handisport, sport adapté ou unifié : tout est possible !

Habitants, associations, clubs, élus... Si ce sujet vous parle, contactez-nous pour concrétiser vos idées et renforcer l'offre sportive inclusive sur le territoire du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

📞 063/60 80 85 📩 aurelie@parcnaturel.be



Au jardin, je crée des liens, je me fais du bien.

Vous souhaitez vous impliquer dans la création d'un cercle d'échanges entre jardiniers ? Que vous soyez jardinier débutant ou expérimenté, disposant d'un bac de culture ou d'un immense potager, aucune qualification n'est demandée, tout le monde est le bienvenu !

Votre expérience et/ou vos interrogations ainsi que votre bonne humeur seront les moteurs de cette action !

L'objectif ? Organiser des rencontres conviviales où l'on peut retrouver ses voisins, les habitants de son quartier ou de sa commune afin d'échanger ses bons plans pour favoriser une belle récolte potagère.

📞 063/60 80 85 📩 aurelie@parcnaturel.be



parcnaturel.be/
cercle-jardiniers



Ateliers de vannerie à Habay

Enfants de 8 à 12 ans

Mercredi 18/02 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 – *Initiation à la vannerie*

Réalisation de petits objets ; chaque enfant emportera sa création.

PAF 10€ par ½ journée (inscription possible le matin, l'après-midi ou les deux)

Adultes

Vendredi 13/02 – *Vannerie sauvage* : récolte de matériaux puis atelier en salle ; création d'une mangeoire ou d'un nichoir en osier.

Samedi 21/02 – *Art végétal – Décoration de jardin* : atelier en extérieur ; réalisation de personnages décoratifs en 3D.

Chaque participant repartira avec sa création et quelques boutures de saule.

PAF : 35€/jour

📞 063/60.80.82 📩 christine@parcnaturel.be

Nouveau : ateliers de vannerie dès janvier, en collaboration avec le Centre Culturel de Neufchâteau :

🌐 www.ccneufchateau.be/ateliers



Appel à bénévoles : missions de sauvetage de faons

Chaque printemps, de nombreux faons se cachent dans les hautes herbes... au risque d'être fauchés accidentellement.

Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier recherche des bénévoles vraiment motivés et prêts à se lever très tôt, pour participer à des missions de sauvetage sur le terrain entre mai et juillet.

Nous sommes à la recherche :

- Des pilotes de drone (formés ou à former) pour survoler les prairies.
- D'assistants sur le terrain, prêts à marcher dans les prairies et aider à sécuriser les animaux avant la fauche.

Si vous êtes disponible plusieurs matinées par semaine, que vous aimez la nature et souhaitez agir concrètement pour la faune locale, rejoignez-nous !

📞 063/60 80 83 📩 sarah@parcnaturel.be



parcnaturel.be/
sauvons-bambi

parcnaturel.be/
atelier-vannerie-2026



www.parcnaturel.be

Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

📍 Chemin du Moulin, 2
6630 Martelange

✉ contact@parcnaturel.be

🌐 parcnaturelHSFA



© Mathieu PECHER



Cofinancé par
l'Union européenne



LA HAUTE-SÛRE
zone humide
d'importance mondiale